

Tourisme sans développement à Mbang-Mboum

Il ne suffit pas d'avoir un site séduisant et des touristes qui le visitent pour se développer. Le correspondant du journal La Voix du paysan, au Cameroun, explique pourquoi.



André L. Wamba

L'enclavement des sites freine le développement touristique.

La chute Ganzama sur la rivière Bini, près du village de Mbang-Mboum (60 km de Ngaoundéré, au Cameroun) est un site merveilleux. Elle est visitée de plus en plus souvent par les touristes mais pour le guide Awalou, « le village n'en tire aucun bénéfice ». « Les touristes donnent juste une petite somme au seul chef du village ; ils ne font aucun achat parce que nos artisans préfèrent vendre en ville, comme Ngaoundéré. »

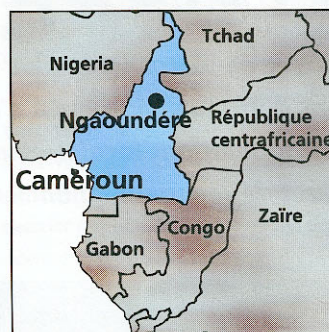
Au contraire, pour Amadaou qui totalise dix ans dans l'activité artisanale (production et vente) à Ngaoundéré, « ce sont les guides qui nous "tuent" le marché, ils veulent seulement leurs intérêts ; ils se

mettent à la place des touristes et pourtant, ils ne dépensent rien ! Dès que vous dites un prix, ils conduisent les Blancs ailleurs. Je fais souvent une semaine sans vendre quelque chose. Mes amis ont même abandonné ce métier qui ne donne plus rien et sont partis chercher mieux ailleurs ».

L'enclavement des sites

Il y a, d'autre part, des gîtes ruraux, certains créés par les collectivités locales ou les syndicats, d'autres privés, dans les environs de Ngaoundéré, à Mbé, Likok, Tchabal, mais ils rapportent peu et ont créé peu d'emplois.

En fait, c'est l'enclavement des



sites touristiques qui est le véritable frein au développement local dans l'Adamaoua. Il faut y ajouter les frais dus aux taxes douanières qui sont très souvent mal compris par les touristes.

Des taxes dissuasives

La douane camerounaise stipule que le touriste peut repartir avec des objets d'artisanat à condition de payer les taxes de sortie. De plus en plus de touristes hésitent à acheter des objets d'art pour retourner chez eux parce que, disent-ils, « nous dépenserons encore plus à la douane ».

Adamou d'ajouter : « Lorsque les touristes achètent un objet d'art, ils exigent toujours une facture, alors que bien souvent le prix de cet objet n'atteint même pas 500 francs CFA ; c'est difficile pour nous qui n'avons pas fait beaucoup d'école d'écrire ces papiers-là ; ils nous disent que c'est pour la douane mais lorsqu'ils reviennent chez nous, il nous racontent leurs mésaventures avec la douane et ne veulent plus rien acheter. Que faire ? » ■

André L. Wamba
correspondant de

La Voix du paysan,

BP 334 Ngaoundéré (Cameroun).

Tél. : (237) 25.25.79.

Fax : (237) 25.23.77.